

Bulletin d'inscription séminaire ICH Ouest

Valant convention simplifiée auprès du Cnam Pays de la Loire
N° SIRET 32439762900118 - N° organisme de formation 52440210544 - code APE 8542Z

le cnam ich ouest

Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Organisme/entreprise _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél. _____ Fax _____
Email _____

Inscription au séminaire

- Participera à l'ensemble du séminaire de l'ICH Ouest (16 et 17 novembre 2023)
 Participera uniquement à la première journée (16 novembre 2023) :
"Journée d'actualités".
 Participera uniquement à la deuxième journée (17 novembre 2023) :
"Les baux commerciaux".

Demande d'information

- Ne peut pas participer au séminaire mais souhaite être invité(e) personnellement à l'occasion des prochaines journées organisées par l'ICH Ouest
 Souhaite recevoir une documentation complète sur les formations dispensées dans le cadre de l'institut

Modalités de règlement (uniquement pour le séminaire)

DROITS D'INSCRIPTION TARIF NORMAL

390 euros* par participant et par journée _____ journée(s) x 390 euros* = _____ euros

650 euros* par participant pour les 2 journées _____ forfait(s) x 650 euros* = _____ euros

DROITS D'INSCRIPTION TARIF PRÉFÉRENTIEL

(réservé aux élèves inscrits aux cours de l'ICH Ouest pour l'année 2022-2023, aux médiateurs de la Cami, aux membres de la RICS sur présentation d'un justificatif)

175 euros* par participant et par journée _____ journée(s) x 175 euros* = _____ euros

300 euros* par participant pour les 2 journées _____ forfait(s) x 300 euros* = _____ euros

* montant forfaitaire exonéré de TVA - déjeuner inclus

Montant total _____ euros

- Vous trouverez ci-joint un chèque ou un avis de virement d'un montant de _____ euros couvrant l'ensemble des frais du séminaire. Le chèque est à libeller à l'ordre du **Cnam des Pays de la Loire - Association de gestion**.
Le virement est à effectuer sur l'**IBAN : FR76 3004 7141 3200 0273 1160 105**

- L'inscription sera prise en charge par :

organisme* _____

adresse _____

qui règlera dès réception de la facture

Fait à _____ Le _____

Nom et qualité du signataire _____

* Si prise en charge par un Opco, n'oubliez pas de leur transmettre votre souhait de participer à ce séminaire.

Cachet et signature obligatoires

CE BULLETIN D'INSCRIPTION EST À RETOURNER AVANT LE 23 OCTOBRE 2023. Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles. Pour toute annulation adressée moins de 20 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dus. • Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne. • Dans le cas d'une annulation d'un stage acheté par une personne physique, cette dernière dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (après l'envoi de son inscription). • En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté. • En fonction de la formation un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action.